

Le vendredi 19 février 2016 de 8h30 à 10h00

«L'Union des marchés des capitaux : le nouvel horizon européen ?»

Intervenant : Pervenche BERES, députée européenne S&D

Pourquoi, huit ans après la crise déclenchée par les marchés financiers, la Commission européenne a-t-elle inscrit le développement d'une union des marchés de capitaux comme une priorité dans l'agenda ? Par quels instruments remédier à la désintermédiation progressive du financement de l'économie et à la fragmentation financière au sein de l'Union ? Comment s'assurer que cette Union soit effectivement au service des besoins de l'économie réelle ? Pourquoi doit-elle s'inscrire en symétrie et en bonne intelligence avec l'Union bancaire ?

Remodelage du crédit à l'aide d'approches innovantes de financement des entreprises, titrisation simple, transparente et standardisée; harmonisation des normes comptables pour les PME ; mesures pour soutenir le capital risque ou élaborer un cadre obligataire à couverture pan-européenne : autant de propositions de la Commission à examiner.

Cependant pour **Pervenche Berès, membre de la Commission économique et monétaire du Parlement européen**, la vigilance reste de mise : l'Union des marchés des capitaux doit être au service de tous et protéger aussi les consommateurs et les petits investisseurs. Si elle est réellement destinée à assurer la stabilité financière, elle se doit d'établir une supervision et une régulation pour combattre le shadow banking, l'apparition de nouvelles bulles et d'outils toujours plus sophistiqués de spéculation. Elle doit servir à orienter les flux de capitaux à long terme là ils sont nécessaires pour financer le projet européen et en premier lieu, pour l'eurodéputée, la transition écologique. Elle doit aussi, et là est le défi, prendre à bras le corps la question de la fiscalité et celle des spécificités de la zone euro.

Pervenche Berès est députée européenne depuis 1994. Elle est présidente de la délégation socialiste française depuis juin 2014 et membre titulaire de la commission économique et monétaire, Elle siège également en tant que membre suppléante à la commission spéciale Taxe. De 2009 à 2014, elle a présidé la commission emploi et affaires sociales. Diplômée de l'IEP de Paris, elle a travaillé de 1981 à 1988 et de 1993 à 1994 en tant qu'administratrice à l'Assemblée nationale; et conseillère technique chargée des affaires internationales dans le cabinet de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale entre 1988 et 1992.

Lieu : **Parlement européen - 288 boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS**

Inscriptions : www.eifr.eu - info : contact@eifr.eu

Participation : 95€